



Hermenches, le 6 juin 2021

**CONSEIL GÉNÉRAL
1513 HERMENCHES**

**Préavis du bureau du Conseil Général d'Hermenches no 04 / 2021
Rétribution du bureau du Conseil Général et des scrutateurs**

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les rétributions actuelles du bureau du Conseil Général ont été adaptées pour la dernière fois en juillet 2011. D'autre-part, après comparaison, nous constatons que nos rétributions sont inférieures à celles des communes voisines à Conseil Général.

Nous proposons les adaptations ci-après :

1. Forfaits par séance du Conseil Général, Président et Secrétaire

	Actuel	Nouveau dès 01.07.2021
Président du Conseil	CHF 100.-	CHF 120.-
Secrétaire du Conseil	CHF 150.-	CHF 180.-

Les forfaits par séance comprennent :

- Président = préparation (y compris rdv avec la Municipalité) et déroulement
- Secrétaire = convocations, déroulement, prise et rédaction du procès-verbal

2. Heures effectives du bureau et des scrutateurs

	Actuel (01.07.2016)	Nouveau dès 01.07.2021
Heures « administratives »	CHF 32.- / heure	CHF 35.- / heure

Les heures effectives sont notées pour les votations et élections, formations et autres activités particulières du bureau et des scrutateurs. Tarif selon indemnités horaires de la Municipalité.

LE CONSEIL GENERAL D'HERMENCHES

Vu le préavis du bureau du Conseil n° 04 / 2021 concernant la rétribution du bureau du Conseil et des scrutateurs

Ouï le rapport de la commission de gestion sur cet objet,
Considérant que ce préavis a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

conformément à l'article 12, cf 14 du règlement du Conseil, d'accepter la modification des indemnités du bureau du Conseil Général et des scrutateurs, ceci pour la durée de la législature 2021-2026.

Pour le bureau du Conseil :

Le président :
Jean-Luc Danalet

La secrétaire :
Christiane Jayet